

## Annexe 2

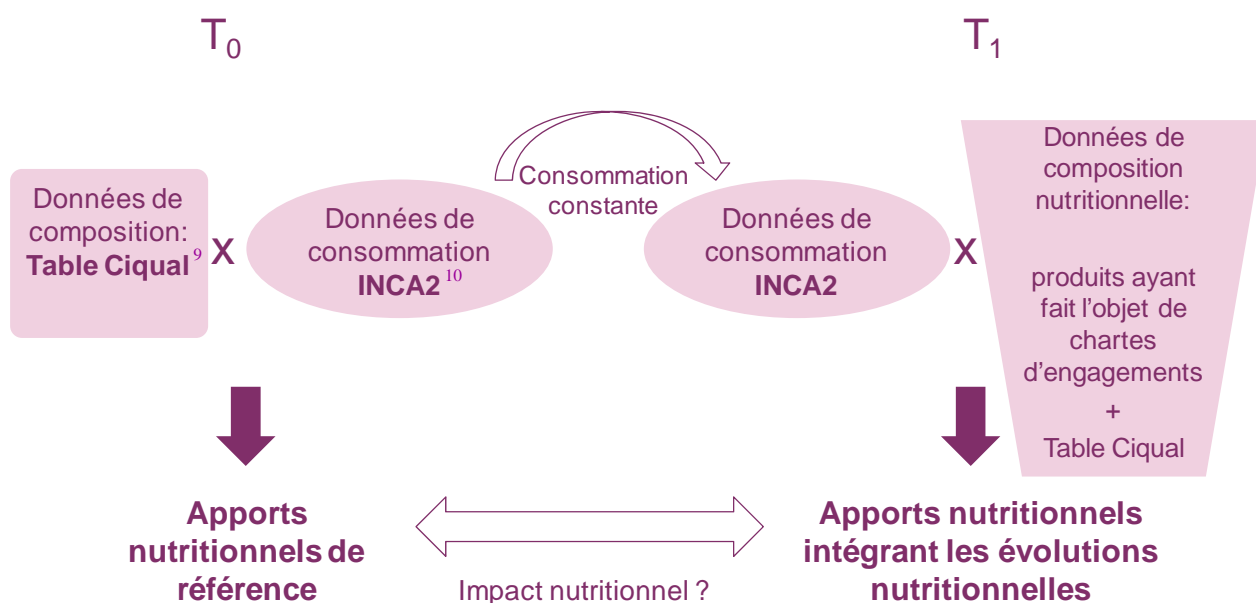
### L'Oqali, un outil d'évaluation des chartes volontaires d'engagements nutritionnels

Le PNNS 2, lancé en 2006, a pour objectif d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population française en agissant sur la nutrition, déterminant majeur de santé. Ainsi, neuf objectifs nutritionnels prioritaires et dix objectifs spécifiques ont été définis<sup>1</sup>. Pour atteindre ces objectifs, une des mesures proposées consiste à améliorer l'offre alimentaire. Ainsi, le PNNS 2<sup>2</sup> préconise l'implication des acteurs économiques du secteur alimentaire, notamment par la mise en place des chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnels signées par les professionnels et le Ministère chargé de la santé. La mise en œuvre de ces chartes permet d'inciter les opérateurs économiques du domaine agroalimentaire à améliorer notamment la composition nutritionnelle de leurs produits tout en leur permettant de valoriser leurs efforts au regard des objectifs du PNNS 2 en communiquant sur leurs engagements.

En plus de son rôle de suivi global de l'offre alimentaire, l'Oqali, est également un outil de suivi de ces chartes ainsi qu'un outil d'appui méthodologique. Ainsi, parallèlement aux études sectorielles, il publie chaque année des études spécifiques sur des thèmes d'actualité ou sur des sujets à développer concernant les relations qualité-prix-consommation.

L'Observatoire a en particulier réalisé des premières simulations afin d'évaluer l'impact potentiel des 15 chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnels, signées au 1er février 2010 dans le cadre du PNNS 2, sur les apports nutritionnels des consommateurs. Il s'agissait d'évaluer, de manière théorique, l'impact cumulé de l'ensemble de ces améliorations pour un consommateur (en supposant que les consommateurs ne changent pas leurs comportements alimentaires). Ainsi, les équipes de l'Oqali ont comparé les apports nutritionnels de référence avec les apports nutritionnels induits par les améliorations définies dans les chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnels.

#### Impact potentiel des chartes sur les apports nutritionnels



<sup>1</sup> Ministère de la santé et des solidarités (2006). Deuxième Programme National Nutrition Santé 2006-2010 (PNNS 2), actions et mesures, <http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nutrition/actions8.htm>

<sup>2</sup> Deuxième Programme national nutrition santé (2006-2010)

<sup>9</sup> Afssa (2008). Table de composition nutritionnelle des aliments Ciqual 2008, <http://www.afssa.fr/TableCIQUAL>

<sup>10</sup> Afssa (2009). Étude Individuelle Nationale des Consommations Alimentaires 2 (INCA 2), [www.afssa.fr](http://www.afssa.fr)

Le scénario maximaliste, prenant en compte les engagements les plus importants en termes d'amélioration de la composition nutritionnelle et supposant un achat systématique des produits qui font l'objet d'une charte par le consommateur, montre que des améliorations significatives d'apports peuvent être obtenues pour les nutriments pour lesquels le PNNS a défini des objectifs.

Même si ces premiers traitements théoriques nécessitent des études complémentaires, ils démontrent toutefois que sans influencer sur la consommation des Français, en jouant uniquement sur l'offre alimentaire et en se plaçant à l'échelle d'une année, des modifications intéressantes des apports nutritionnels peuvent être obtenues.

Au delà de son rôle premier, l'Oqali se révèle ainsi un **outil d'appui méthodologique** permettant aux pouvoirs publics et aux professionnels de mieux **évaluer l'impact des chartes** d'engagements volontaires de progrès nutritionnels du PNNS. Les méthodes développées par l'Oqali pourraient ainsi faciliter la conception de nouvelles chartes et la prise d'engagements d'amélioration de la composition nutritionnelle de leurs produits par de nouveaux professionnels et secteurs.

Pour plus d'informations : [www.oqali.fr](http://www.oqali.fr).